

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 27 AVRIL 2022

Le conseil municipal dûment convoqué le 19 avril 2022, s'est réuni en Mairie le mercredi 27 avril 2022 à 18 heures, sous la présidence du Maire.

Présents : Alexis Manac'h, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Gilbert Berrou, Chantal Cloître, Patrice Guillet, Valérie Jouan, Youenn Boudier, Marie-Noëlle Jaffré

Excusée (Absente) : Sarah Lewenkron

Excusé : Sylvain Charbonnier (procuration à A. Manac'h)

Secrétaire de séance : Dominique Coadour

Approbation de l'ordre du jour proposé :

DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Mr le Maire fait état d'un retour de la Sous-Préfecture concernant une demande de subvention DSIL relative à un projet de redynamisation du bourg.

- Nécessité d'une reformulation de cette demande pour complétude du dossier.
- Réactualisation du projet de financement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à reformuler une nouvelle demande DSIL au taux de 35% et de modifier en conséquence le plan de financement du projet ci-dessus.

Tarifs du camping Municipal

Les tarifs actuels du camping municipal n'ayant pas évolués depuis 2017, une réflexion, par comparaison avec d'autres campings avoisinants ; a conduit le conseil municipal à envisager quelques ajustements.

Enfants de 2 à 7 ans, animaux et taxe de séjour, pas d'augmentation.

Un tarif de groupe (plus de 10 personnes) n'existant pas auparavant, est proposé aux prix de 1,50€ par campeur et 3,00€ l'emplacement.

LES TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 15 JUIN 2022 (par nuitée):

Adulte -----	3,00 E
Enfant de 2 à 7 ans -----	1,50 E
EMPLACEMENTS :	
Camping-car -----	7,00 E
Caravane -----	5,00 E
Tente -----	5,00 E
VEHICULE -----	2,00 E
Electricité -----	3,00 E
Animaux -----	0,50 E
Tarif groupe (+ 10 pers) par campeur -----	1,50 E
Emplacement groupe -----	3,00 E
Taxe de séjour/personne majeure -----	0,22 E

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et adopte le principe d'une légère augmentation des anciens autres tarifs de 0,50 € à 1,00 €.

Convention Mini Station Météo

Mr le Maire fait part au conseil municipal d'une sollicitation par Météo France pour l'implantation d'une mini station météo sur une parcelle communale située sur le parc d'entreprises, à proximité du bâtiment de direction d'EDF.

Ce site d'observation assurera des mesures pluviométriques et thermométriques, données complémentaires nécessaires à Météo France.

Un loyer de 150 € par an sera versé à la commune par Météo France.

La station météo actuelle, route de la Centrale, est conservée par EDF.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer une convention entre Météo France et la mairie de Brennilis, relative à l'installation de cet équipement.

Travaux en cours

Mr le Maire fait état d'un certain nombre de travaux en cours sur la commune, et aussi de ceux à venir.

- Téléphonie mobile, réseau hélas toujours chaotique malgré les multiples relances effectuées auprès des services en relevant. Le raccordement « définitif » au réseau électrique est prévu pour le 5 mai 2022.
- Cité Kerelez, des travaux de Génie Civil sont programmés Avril/Mai pour le déploiement de la Fibre dans la cité.
- Penhars, un problème de téléphonie et de déploiement de la fibre fera également l'objet d'une attention particulière.
- Place du bourg, la dévégétalisation et le démoussage des pavés de la place sont à l'étude.
- Camping, des travaux sont programmés, sanitaires et douches, ainsi que des mises aux normes concernant certains équipements électriques (bornes alimentation, Zone camping car).
- Une signalétique de stationnement et la pose de potelets bois seront mises en œuvre prochainement pour l'accès au lac depuis Nestavel-Bras afin d'offrir une meilleure régulation du flux et du stationnement des véhicules.
- Une signalétique globale des villages de Nestavel sera également proposée pour le stationnement.
- Maison de la Réserve Naturelle, les travaux intérieurs, installation d'une VMC, maçonnerie et menuiseries sont envisagés pour mi mai.
- WC publics près de l'Eglise, début des travaux prévus mi mai.

Pacte Finistère 2030 du CD29 (volet 2)

Le maire indique au conseil que le département, par le biais d'une enveloppe triennale (2022/2024) par EPCI souhaite financer les projets importants des communes et des EPCI en cohérence avec les priorités départementales.

A cet effet, et dans ce cadre, il suggère au conseil de proposer au CD29 (via MAC, selon le protocole établi), une aide au financement de 2 projets communaux, à savoir :

- . *Des travaux d'aménagement au niveau du cimetière*
- . *Des travaux de rénovation, notamment énergétique, de l'école*

Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire à inscrire au volet 2 du Pacte Finistère 2030 ces deux projets communaux, de renseigner les formulaires correspondants et d'en faire retour par mail, avant le 30 avril 2022, conjointement à Monts d'Arrée Communauté et au CD29.

Questions diverses

➤ **Festival de la photo animalière**

L'association Ti menez Are organise la 3^{ème} édition de la photo animalière.

Un affichage de 2 photos (dimension 2400 cm X 1600) est proposé dans le bourg. Une réflexion est en cours pour étudier les emplacements les plus pertinents.

➤ **Séminaire à Botmeur**

Un séminaire relatif au maintien des commerces en zone rurale se tiendra le 11/05/22, de 14 H à 16 H, à la salle Fanc'h Abgrall de Botmeur.

Il sera, à cette occasion, procédé à une restitution des résultats émanant d'un groupe de travail mis en place sous l'égide de Mme la Sous-Préfète de Châteaulin, référente ruralité ; une des missions de ce groupe de travail était l'établissement d'un diagnostic des besoins en la matière.

Un groupe de travail sera mis en place le 11 mai 2022 à la salle Fanc'h Abgrall de Botmeur de 14 à 16 heures. La réflexion portera sur le maintien des commerces en milieu rural.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 35.